



## Franceinfo 5<sup>ème</sup> saison : rien n'est réglé !

Dans le cadre de la saisine sur les moyens et les conditions de travail des salariés de la partie TV de Franceinfo, les représentants syndicaux et la Direction se sont réunis pour la quatrième fois le 6 novembre 2020 !

Un regret : l'absence des salariés de la chaîne et de leur retour d'expérience à cette nouvelle réunion ! Une lettre écrite par les chargés d'édition a été lue.

Plus d'un an que la saisine a été lancée ! Plus de 2 ans que les syndicats insistent avec force sur le manque de moyens à Franceinfo, offre d'information en continu de France Télévisions. Malgré les efforts, la situation de sous-effectif existe encore ... entraînant frustration des salariés et souffrance au travail.

### **Des moyens pour Franceinfo ! Sous-emploi et adaptation des effectifs à la demande**

Le problème des moyens et du sous-effectif impacte l'ensemble des salariés de Franceinfo. Insuffisamment pourvue dès l'origine, notamment dans la composante éditoriale, cette équipe a dû faire face depuis sa création à une croissance constante de son activité. Cependant, l'augmentation marginale des effectifs et les aménagements organisationnels opérés par la direction n'ont jamais permis de répondre sereinement à l'évolution de la chaîne.

Laurent Guimier (directeur de l'information et ex-directeur de Franceinfo) l'assure : *« Les problèmes sur lesquels nous avons échangé individuellement sont réels, des pistes d'amélioration sont en cours, il y'a encore beaucoup de chose à faire, notamment sur les parcours professionnels des chargés d'édition. Structurellement, cette situation de sous-emploi créé des dérives qui ne sont bonnes pour personne. »*

Parallèlement, la Direction se félicite pour sa réactivité : elle assure que les viviers ont été renforcés chez les chargés d'édition, les responsables d'édition, les deskeurs et à l'encadrement (notamment chez les rédacteurs en chef adjoints) ... Une amélioration insuffisante pour les élus !

4 ans après la création de la chaîne, les mêmes problèmes réapparaissent inlassablement : la Direction a beau se féliciter des records d'audience des dernières semaines, par ailleurs communs à l'ensemble des chaînes d'info en continu, nous les devons en premier lieu aux efforts constants fournis par les salariés de Franceinfo !

### **Chargés d'édition**

#### **La planification des chargés d'édition**

Véritable révélateur des carences endémiques auxquelles sont confrontés les salariés, la situation des chargés d'édition est de loin la plus criante : les arrêts de travaux nombreux, et dans plusieurs cas supérieurs à un an, sont la conséquence directe de l'insuffisance d'effectifs en CDI. Il en est de même pour la reconnaissance du travail accompli quotidiennement.

Depuis notre dernière rencontre avec la Direction, les efforts accomplis pour améliorer les conditions de travail à Franceinfo restent insuffisants en termes de planification.

Si les chargés d'édition ont obtenu depuis la veille du confinement le doublement des effectifs en semaine (6 chargés d'édition par jour, soit 2 par vacation), c'est loin d'être le cas les week-ends où, édition matinale mise à part, un seul chargé d'édition est planifié par vacation. Les insuffisances sont criantes... notamment en soirée.

### **Reconnaissance des spécificités et revalorisation salariale**

Consciente de l'importance du métier de chargés d'édition « *l'essence qu'on met le matin pour démarrer* » selon le précédent directeur, la Direction refuse encore de reconnaître ce métier à sa juste valeur.

Pour les représentants syndicaux : c'est une question de survie ! Le métier de chargé d'édition à Franceinfo doit être reconnu via une nouvelle définition des tâches, qui soit en adéquation avec l'activité spécifique des chargés d'édition sur une chaîne d'information en continu. Adéquation à trouver en fonction de la définition prévue par l'accord collectif et les nomenclatures des métiers. Dans ce contexte il prend un tout autre sens : un métier spécifique, caractérisé par un très haut niveau d'intensité, où les salariés sont encore plus autonomes qu'ailleurs. A cette demande s'ajoute le souhait d'une revalorisation salariale.

### **Souffrances au travail**

Devant les syndicats, la Direction semble encore minimiser la souffrance de certains salariés, donnant pour exemple les retours « *d'un collectif ravi de travailler pour la chaîne info pour la bonne ambiance générale* ». Mais une bonne ambiance générale suffit-elle au bien-être au travail ? Les représentants du personnel rappellent qu'une part importante des salariés a subi des arrêts de travail, dont certains de très longue durée, signe d'un malaise endémique. Le bilan médical de 2019 parle de lui-même... Tout comme le rapport mené par les ergonomes de France Télévisions !

Les syndicats le rappellent : en plus des évolutions de planification et de statut, les salariés en souffrance doivent être aidés dans leur désir de reconversion ou de mobilité. Ils sont aujourd'hui bloqués sur leurs postes parce que leurs conditions de travail ne font rêver personne... mais aussi parce qu'aucune évolution de carrière ne leur est proposée !

### **Problèmes ergonomiques**

Tous les travaux à France Télévisions ont été stoppés par la préfecture de Paris. Il faudra donc attendre que l'entreprise soit à jour avec cette dernière pour que tous les travaux prévus par le rapport ergonomique puissent avoir lieu (salle de repos, aménagement des bureaux dans l'open space, etc...)

Patience donc... encore et encore...

**Les moyens de Franceinfo doivent être mis en adéquation avec les missions qui lui ont été affectées : une saisine a pour vocation d'éviter les conflits, il est temps maintenant que la direction réponde à toutes les revendications portées par les représentants des salariés.**

Paris, le 18 novembre 2020